

COMMUNE DE VALLECALLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITE DE CORSE

DELIBERATION**SEANCE DU 08 JANVIER 2021**

DATE DE LA CONVOCATION 04.01.2021	L'an deux mille vingt un et le 08 Janvier à 18h00 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur BELLINI Charles, Maire. Etaient présents : BELLINI Charles, POGGI Augustin, MULLER Alexandra, RIOLACCI Jean-Paul, SIMONI Serge, DODEMAN Jean-Claude, MURATI Alexandre, BIAGGI Jean Toussaint, BLYAU Frédérique. Absents : PALANDRI Damien, BRUNEAU Yann.
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE 11	
PRESENTS 09	
ABSENTS 02	
REPRESENTES 00	
VOTANTS 09	
POUR 09	
CONTRE 00	

Monsieur le Maire donne connaissance des pouvoirs remis pour la séance :

Monsieur le Maire a fait appel pour le secrétariat de séance :
Madame Alexandra MULLER a proposé sa candidature.
Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité sa candidature.

OBJET DE LA DELIBERATION : Diagnostic et Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable
Recherche de financement

Le Maire expose au conseil la nécessité de se conformer aux aspects réglementaires institués par la Loi sur l'Eau de 1992. En outre, il expose les difficultés de fonctionnement du système d'alimentation en eau qui nécessitent une étude établissant un diagnostic complet des infrastructures ainsi que l'élaboration du schéma directeur d'Alimentation en Eau Potable de la commune. Enfin, il évoque la nécessité de fournir ce document aux financeurs pour tous projets de travaux sur le système d'alimentation en eau potable. Le montant de l'étude a été estimé à la somme de **24 750 € HT** et **29 000 € TTC** pouvant être financé de la manière suivante :

PRESTATIONS	Montant € HT	TVA	Montant € TTC
TRAVAUX CONNEXES Fourniture et pose de deux compteurs généraux	7 000 €	700 €	7 700 €
Etude de diagnostic et de schéma directeur d'alimentation en eau potable	17 750 €	3 550 €	21 300 €
Total	24 750 €	4 250 €	29 000 €

Et pouvant être financé de la manière suivante :

Subvention Agence de l'Eau	90%
Subvention de la Collectivité Territoriale de Corse	
Total subventions	22 275 €
Part contributive de la Commune y compris TVA	6 725 €
	29 000 €

Il demande au Conseil de délibérer et de décider des dispositions à prendre pour la réalisation de cette étude.

Le Conseil ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- Approuve dans toute sa teneur l'exposé de son maire.
- Approuve le projet de plan de financement qui lui est soumis.
- Sollicite de Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse et du Directeur de l'Agence de l'Eau l'inscription au prochain programme d'investissement.
- Prend l'engagement de réaliser par voie d'emprunt ou sur fonds disponibles, sa part contributive déductions faites des subventions ou allègements qui lui seront accordés.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

LE MAIRE



The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Valletta, Haute-Corse. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VALLETTA' at the top and 'HAUTE-CORSE' at the bottom, with a central emblem. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.